

# ***Plan France Relance***

## ***Liste des Appels d'Offre et AMI***

## Economiser les ressources et développer les filières locales de valorisation des déchets

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
30/11/2020	AIDE	<a href="https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200923/filidechet2020-184">https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200923/filidechet2020-184</a>	ADEME	05/10/2020	PACA
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITÉ</b> : (Volet 1) Soutenir a mise en place de procédés de fabrication plus économes en ressources (ecoconception (Volet 2) Soutenir la valorisation locale de déchets issus de l'activité (réemploi, réutilisation, recyclage)</li> <li>• <b>CIBLE</b> : (Volet 1) entreprise ou association OU (volet 2) entreprise, association ou collectivité</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Déchets : plastiques ; papier carton textile &amp; mobilier ; matières stratégiques pour les transitions numériques et énergétiques ; déchets du BTP ; évitement et valorisation des refus de tri.</li> </ul>					

## "Greentech innovation"

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
30/11/2020	AMI	<a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-gti1">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-gti1</a>	Ministère de la Transition écologique	19/10/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Labelliser pour 3 ans (renouvelable après audition) des projets qui mettent en oeuvre les politiques de transition écologique : Plan Climat, France Mobilités, feuilles de route de l'économie circulaire et intelligence artificielle, programme E+C-, biomimétisme....</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Start-up de moins de 4 ans d'âge pour la catégorie "amorçage", les autres PME pour la catégorie "accélération"</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Ces entreprises portent des projets innovants en : efficacité énergétique, Énergies renouvelables et neutralité carbone ; Bâtiment et ville durable ; Mobilité durable ; Prévention des risques, santé et environnement ; Économie circulaire ; Eau, biodiversité et biomimétisme ; Numérique Durable.</li> </ul>					

## France Très haut Débit - Réseaux d'initiative publique

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
01/12/2020	AP	<a href="https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/09/cahier_des_charges_pfthd_rip_2020.pdf">https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/09/cahier_des_charges_pfthd_rip_2020.pdf</a>	France Très Haut Débit	21/09/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Déploiement de la fibre optique sur tout le territoire d'ici 2025.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Collectivités territoriales (en coopération avec des opérateurs privés).</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Les collectivités proposent leurs projets de réseaux d'initiative publique devant le Comité de Concertation France Très Haut Débit.</li> </ul>					

## Ecosystèmes territoriaux Hydrogène

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
17/12/2020	AIDE	<a href="https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20201013/ecosysh22020-165">https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20201013/ecosysh22020-165</a>	ADEME	19/10/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Aider des investissements dans des écosystèmes, qui associent infrastructures de production / distribution d'hydrogène, et usages de l'hydrogène.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Entreprise, collectivité ou consortium avec un projet de mise en œuvre de l'hydrogène.</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Les usages plus particulièrement visés sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les usages industriels : emploi d'hydrogène dans la chimie, la métallurgie, l'électronique, etc. L'enjeu est de décarboner les usages actuels de l'hydrogène chez ces consommateurs.</li> <li>- les usages en mobilité : premiers déploiements de véhicules hydrogène dans des flottes professionnelles, pour le transport de personnes ou de marchandises. L'objectif est de poursuivre le remplacement de la mobilité carbonée diesel et essence</li> <li>- certaines applications stationnaires, s'appuyant sur des groupes électrogènes avec pile hydrogène, pour l'alimentation de bateaux à quai, pour l'événementiel et le BTP, ou en soutien aux réseaux et micro-réseaux dans les zones non interconnectées (ZNI).</li> </ul> </li> </ul> <p>Les projets pourront associer des consortiums d'acteurs, qu'ils soient privés ou publics. La participation des collectivités territoriales est fortement attendue, en tant qu'actrices du développement de ces nouvelles infrastructures et usages, en cohérence avec leurs actions de transition écologique.</p>					

## CIS Economie circulaire - Solution innovante de financement

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
23/12/2020	AMI	<a href="https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/CIS_EC2020-56">https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/CIS_EC2020-56</a>	ADEME	28/09/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITÉ</b> : Financer au moyen des CIS (Contrats à Impact Social) des projets d'innovation sociale et environnementale.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Acteurs de l'économie sociale et solidaire.</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Les contrats à impact social viendront financer sur des ressources privées des programmes innovants d'actions destinés à prévenir des risques qui viennent engendrer à la fois des coûts publics (dépollution, ramassage d'ordures, ...) et des dégradations environnementales voire sanitaires.</li> </ul>					

## Plateformes d'accélération vers l'industrie du futur

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
11/01/2021	AP	<a href="https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-ATF-Plateformes-d-acceleration-vers-l-industrie-du-futur-48073">https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-ATF-Plateformes-d-acceleration-vers-l-industrie-du-futur-48073</a>	BPI France	21/09/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITÉ</b> : Soutenir financièrement des projets de plateformes pour diffuser les savoir-faire et technologies propres à l'Industrie du futur (numérique, robotique, impression 3D, IoT, data, etc.)</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Entité disposant des infrastructures physiques et des RH suffisantes pour porter individuellement le projet de plateforme (exemple : TEAM Henri Fabre)</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : La plateforme présente une phase d'amorçage de 5 ans maximum ainsi qu'un plan d'affaires crédible et cohérent accompagné d'un plan de financement comprenant un équilibre entre ressources privées et publiques. Cofinancement par l'Etat des dépenses d'investissement et de fonctionnement. Outre cette aide, la plateforme sera également soutenue financièrement par la région d'implantation.</li> </ul>					

## FONDS AVENIR BIO

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
12/01/2021	AIDE	<a href="https://agriculture.gouv.fr/plan-de-relance-le-fonds-avenir-bio-fortement-revalorise-pour-accompagner-le-developpement-des">https://agriculture.gouv.fr/plan-de-relance-le-fonds-avenir-bio-fortement-revalorise-pour-accompagner-le-developpement-des</a> <a href="https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/espace-candidature-fond-avenir-bio/">https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/espace-candidature-fond-avenir-bio/</a>	Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation	20/10/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation soutient fortement le développement et la structuration de nouvelles filières biologiques, en consacrant une mesure du plan de relance à l'un des outils clés de l'Agence BIO : le Fonds Avenir Bio, qui est fortement renforcé (5 millions d'euros supplémentaires par an jusqu'en 2022).</li> <li>• <b>CIBLE</b> : coopératives agricoles, associations ou groupements d'opérateurs</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Ce fonds permet d'accompagner financièrement des projets collectifs de développement de la production biologique, menés par des sociétés, des coopératives, des associations ou des Groupements d'opérateurs. Ces projets mettent en adéquation l'offre à la demande, qu'il s'agisse des citoyens-consommateurs ou de la restauration collective (20% des produits bio).</li> </ul>					

## Energie CSR - Produire de la chaleur à partir de Combustibles Solides de Récupération

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
14/01/2021	AP	<a href="https://appelsaprojets.ademe.fr/appe/DMA/_pub/apw_description.aspx?tk=9F90E6414621528346250C351D06BF80F8FF5B86">https://appelsaprojets.ademe.fr/appe/DMA/_pub/apw_description.aspx?tk=9F90E6414621528346250C351D06BF80F8FF5B86</a>	ADEME	20/10/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : L'ADEME lance le 5ème appel à projets « Energie CSR » pour poursuivre le développement d'unités permettant la valorisation de 1,5 million de tonnes de combustibles solides de récupération (CSR) par an d'ici 2025.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Entreprise</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Cet appel lancé dans le cadre du Fonds Economie circulaire et renforcé par le Plan de Relance permettra aux projets sélectionnés de structurer une filière de valorisation des déchets non recyclables, dans une logique de substitution aux énergies fossiles et de réduction de l'enfouissement.</li> </ul>					

## AAPECEI - (PIA) Economie circulaire - Ecoefficiency dans l'industrie, l'eau, l'agriculture (PIA)

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
20/01/2021	AP	<a href="https://appelsaprojets.ademe.fr/appe/DMA/_pub/apw_description.aspx?tk=FB21FEE337A8EEF94C0529C8E1774ED700A658CE">https://appelsaprojets.ademe.fr/appe/DMA/_pub/apw_description.aspx?tk=FB21FEE337A8EEF94C0529C8E1774ED700A658CE</a>	ADEME	21/09/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Sélectionner des projets de démonstrateurs</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Entreprises</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développant de nouveaux produits, technologies, modèles d'affaires ou services (la Solution) ; dans les domaines industriels, agricoles ou territoriaux ;</li> <li>- Permettant de concrétiser le passage d'un modèle économique linéaire « fabriquer, consommer, jeter » à un modèle circulaire ;</li> <li>- Pouvant s'appuyer sur les nouvelles solutions numériques (intelligence artificielle, métrologie)</li> </ul> </li> </ul>					

## Systèmes énergétiques - Villes et Territoires Durables

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE ou AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
21/01/2021	GUCHET	<a href="https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200304/sevtd2020-57">https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200304/sevtd2020-57</a>	Etat - ADEME - France Relance	21/09/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Décarbonation des systèmes énergétiques, de la production aux usages.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Entreprises.</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>Trois axes prioritaires :</li> <li>- Systèmes énergétiques optimisés ;</li> <li>- Production/fourniture d'énergies renouvelables et vecteurs énergétiques renouvelables ;</li> <li>- Optimisation environnementale à l'échelle d'un bâtiment / d'un ilot (en construction ou en rénovation) ou d'un territoire.</li> </ul> </li> </ul>					

## Bioéconomie et protection de l'environnement

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
21/01/2021	GUCHET	<a href="https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200304/bioenv2020-59">https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200304/bioenv2020-59</a>	Etat - ADEME - France Relance	21/09/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Protection de l'environnement et bio économie.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Entreprises.</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection de l'Environnement afin de préserver la biodiversité, la qualité de l'air, les ressources matières, l'énergie et l'eau ;</li> <li>- Bioéconomie : nouveaux modes de production, valorisation et consommation des ressources, dont la biomasse qu'elle soit forestière, agricole, aquacole, agroalimentaire ou halieutique pour des valorisations dans les filières alimentaires, les produits biosourcés et l'énergie.</li> </ul> </li> </ul>					

## Démonstrateurs de solutions pour le développement de la compétitivité de la filière méthanisation

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
21/01/2021 et 28/05/2021	AP	<a href="https://appelsaprojets.ademe.fr/appe/DMA/pub/apw_description.aspx?tk=9E4DB3779F4D49C CB33100FE146C37A44CBBD10">https://appelsaprojets.ademe.fr/appe/DMA/pub/apw_description.aspx?tk=9E4DB3779F4D49C CB33100FE146C37A44CBBD10</a> <a href="https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200930/aapmetha2020-113">https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200930/aapmetha2020-113</a>	ADEME	28/09/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Sélectionner des projets de démonstrateurs.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Entreprises</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Plusieurs piliers contribuent à cette évolution et structurent les 4 axes thématiques de cet AAP : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'écoconception des produits et des services ;</li> <li>- La production plus efficiente en ressources matières et en énergie ;</li> <li>- La prévention de la production de déchets, l'optimisation de leur collecte et la production de ressources matières ou énergétiques secondaires, le traitement des déchets ultimes ;</li> <li>- La collecte, le traitement et la distribution de l'eau, les solutions d'économie et de gestion de la ressource, les modèles d'affaires et de gestion innovants dans le domaine de l'eau.</li> </ul> </li> </ul>					

## Travaux de dépollution pour la reconversion de friches

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
25/02/2021	AIDE	<a href="https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201105/friches2021-7">https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201105/friches2021-7</a>	ADEME	05/11/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Pour la reconversion des friches issues d'anciens sites industriels ICPE ou sites miniers, l'ADEME lance son 11ème appel à projets annuel « Reconversion des friches polluées » qui dispose d'une dotation France Relance de 40 M€ sur 2 ans.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : porteur de projet de reconversion d'une friche polluée pour un nouvel usage : petites et moyennes collectivités, aménageurs publics ou privés, établissements publics fonciers d'État ou locaux, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, ou encore porteurs de projets</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : La reconversion nécessite des travaux de dépollution, quel que soit l'usage visé : création de logements, d'activités économiques (industrie, tertiaire, commerce, artisanat, logistique, loisirs), d'équipements publics (à vocation d'enseignements, culturelle, sportive ou récréative), ou encore des usages alternatifs aux précédents, par exemple de type photovoltaïque, de production de biomasse, ou d'espace de nature en ville.</li> </ul> <p>Aides financières pour des travaux de dépollution des sols et/ou des eaux souterraines, pour assurer la compatibilité avec l'usage futur ou pour permettre un usage sans conséquence en impacts sur les milieux, selon la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués.</p> <p>Contrairement aux éditions antérieures, les études préalables peuvent également être financées, principalement celles conduisant à rendre matures les projets en vue de la prochaine édition de l'appel à projets (études préalables de type plan de gestion, plan de conception de travaux (dont essais de faisabilité ou pilotes)).</p> <p>Votre projet sera évalué selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ la pertinence de votre projet en regard du périmètre de l'appel à projet et par rapport aux priorités fixées (cf. texte de l'appel à projets),</li> <li>◦ la qualité du projet en regard d'éléments techniques liés aux modalités de gestion des pollution (y compris les pollutions résiduelles) et aux études ayant conduit à leur définition,</li> <li>◦ au caractère incitatif d'une aide publique.</li> <li>◦ Des critères d'exemplarité donneront accès à une bonification de l'aide le cas échéant.</li> </ul> <p>Pour les projets hors périmètre du présent appel à projets, un dispositif d'accompagnement du recyclage foncier sur l'ensemble du territoire national sera présenté fin novembre par le ministère de la Transition écologique.</p>					



## DTIGA TLC - Démonstrateurs de solutions industrielles pour l'éco-conception et le recyclage des textiles, chaussures et accessoires de mode

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
30/04/2021	AP	<a href="https://appelsaprojets.ademe.fr/appel/DMA/_pub/apw_description.aspx?tk=DFAC64F7A97AA0C72E6CC45930927F0943CCA1DD">https://appelsaprojets.ademe.fr/appel/DMA/_pub/apw_description.aspx?tk=DFAC64F7A97AA0C72E6CC45930927F0943CCA1DD</a>	ADEME	20/10/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Cet AAP s'inscrit dans un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 et de valorisation du potentiel français de développement de l'économie verte, tout en préservant la biodiversité, la qualité de l'air, les ressources en matières, en énergie et en eau.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Entreprise</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Cet appel à projets a pour objectif de faire émerger des solutions industrielles innovantes qui doivent permettre de structurer la filière française de manière profonde. Il concerne aussi bien le développement d'une filière française de recyclage que le recours accru à de nouvelles matières premières à moindre impact environnemental (notamment recyclées ou biosourcées) ainsi que le développement de nouveaux modes de production automatisés, agiles et adaptables.</li> </ul>					

## Performance environnementale des produits alimentaires

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
12/05/2021	AP	<a href="https://appelsaprojets.ademe.fr/appel/DMA/_pub/apw_description.aspx?tk=86B7575EB50B3A1750F1A78B426539B9F053EAAA">https://appelsaprojets.ademe.fr/appel/DMA/_pub/apw_description.aspx?tk=86B7575EB50B3A1750F1A78B426539B9F053EAAA</a>	ADEME	20/10/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : L'ADEME accompagne les entreprises et acteurs des filières alimentaires afin d'intégrer la performance environnementale des produits au cœur de leur stratégie de développement et de leur permettre de s'engager dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale de leurs produits (écoconception).</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Porteurs de marques régionales ; Porteurs de labels/AOC/SIQO existants ; Distributeurs porteurs de Marques De Distributeurs ; PME/ETI porteurs de marques dans l'agro-alimentaire (entreprises, coopératives, groupements de producteurs ...)</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Les porteurs de projets doivent disposer de leviers d'action structurants (outils de transformation, cahier des charges, contrats, marques etc.) qui permettent d'agir sur la performance environnementale des produits et/ou sur les pratiques des acteurs des filières. Les projets avec une dimension collective et/ou portés par un acteur « tête de réseau » (interprofession, structure porteuse d'une démarche filière, organisme de défense et de gestion, structure coopérative...) sont attendus et seront financés en priorité.</li> </ul>					

### ADEIP Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants (transport et mobilité durable)

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
28/06/2021	AIDE	<a href="https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200804/adeip2020-20">https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200804/adeip2020-20</a>	ADEME	04/08/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : accélérer la mise sur le marché d'innovations au service d'objectifs industriels prometteurs dans le domaine des transports, de la logistique et de la mobilité durable.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : projets de R&amp;D portés par des entreprises, petites, moyennes ou grandes, seules ou associées au sein d'un consortium,</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : les projets doivent accélérer la mise sur le marché de technologies, de services et/ou de solutions, depuis les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration, plus en aval de l'intérêt d'un système dans son environnement opérationnel.</li> </ul>					

### Projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité (PSPC)

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
29/06/2021	AP	<a href="https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Projets-de-recherche-et-developpement-structurants-pour-la-competitivite-PSPC-22882">https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Projets-de-recherche-et-developpement-structurants-pour-la-competitivite-PSPC-22882</a>	BPI France	05/06/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Soutenir projets collaboratifs de R&amp;D structurants visant la création de nouveaux produits, services et technologies, et des retombées indirectes en termes de structuration durable de filières.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Entreprises industrielles.</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Les projets attendus présentent un montant de programme compris entre 4 et 50 millions d'euros. Leur réalisation peut comporter des phases de recherche industrielle ainsi que des phases plus aval de développement expérimental, préalables à la mise sur le marché. Une priorité est donnée aux projets soutenus par les Comités stratégiques de filières (CSF).</li> </ul>					

## Appel à Manifestations d'Intérêt "Culture, Patrimoine et Numérique"

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
31/12/2021	AMI	<a href="https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Appel-a-Manifestations-d-Interet-Culture-Patrimoine-et-Numerique">https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Appel-a-Manifestations-d-Interet-Culture-Patrimoine-et-Numerique</a>	Min Culture	21/09/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Soutenir le rapprochement d'établissements culturels et de partenaires issus du secteur privé au sein de "sociétés de projets" valorisant la culture et le patrimoine par le numérique</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Etablissements culturels et leurs partenaires privés</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : L'AMI "Culture, patrimoine et numérique "Doté d'une enveloppe de 100 M€, issue du PIA</li> </ul>					

## ORPLAST - Objectif Recyclage PLASTiques

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
15/09/2022	AIDE	<a href="https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200922/orplast2020-168">https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200922/orplast2020-168</a>	ADEME	28/09/2020	PACA
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : ORPLAST vise à soutenir financièrement l'intégration de matières plastiques recyclées par les plasturgistes ou transformateurs.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : PME plasturgistes ou transformateurs qui effectuent la transformation de la matière première en produits en prenant en compte les contraintes techniques réelles pour adapter les systèmes productifs à l'intégration des MPR.</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Les projets soutenus devront porter sur : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. l'utilisation de matières plastiques recyclées en complément ou substitution de plastique vierge ;</li> <li>2. la pérennisation d'intégration de matières plastiques recyclées par les entreprises (adaptation de la chaîne de production, approvisionnement de proximité, etc.).</li> </ol> Six dates de dépôt des dossiers sont fixées jusqu'au 15 septembre 2022. Elles marquent le début de la prise en charge, pour évaluation, des nouveaux dossiers déposés. </li> </ul>					

## INODEMOH2 - Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
31/12/2022	AIDE	<a href="https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201013/inodemo-h22020-176">https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201013/inodemo-h22020-176</a>	ADEME	19/10/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Soutenir des travaux d'innovation permettant de développer ou d'améliorer les composants et systèmes liés à la production, au transport d'hydrogène et à ses usages.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Une ou plusieurs entreprises pour développer un équipement, un produit ou un service, ou bien réaliser un démonstrateur sur le territoire national mettant en œuvre de l'hydrogène</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Les projets devront s'inscrire dans au moins un des quatre axes présentés ci-après :  Axe 1 - Briques technologiques : composants et systèmes innovants  Axe 2 - Pilotes (ou premières commerciales) innovants industriels et réseaux, fourniture temporaire ou localisée d'énergie  Axe 3 - Conception et démonstration de nouveaux véhicules  Axe 4 – Grands démonstrateurs d'électrolyse</li> </ul>					

## Aide en faveur des investissements de décarbonation des outils de production industrielle

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
31/12/2022	AIDE	<a href="https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/france-relance/AIDE-de-subsvention-pour-l-efficacite-energetique-des-entreprises">https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/france-relance/AIDE-de-subsvention-pour-l-efficacite-energetique-des-entreprises</a>	DGE	10/11/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : AIDE de subventions pour entreprises industrielles de toutes tailles ayant des projets d'efficacité énergétique d'une valeur de moins de 3 millions d'euros.</li> <li>• <b>CIBLE</b> : entreprises industrielles de toutes tailles.</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : 3 grandes familles de matériels sont éligibles : matériels de récupération de force ou de chaleur ; matériels destinés à l'amélioration du rendement énergétique d'appareils ou d'installations ; matériels moins émetteurs de gaz à effet de serre, alternatifs à des matériels ou des procédés alimentés par des énergies fossiles. L'aide sera attribuée par l'Agence de Services et de Paiements (ASP).</li> </ul>					

## Soutien aux investissements industriels dans les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur / **NOUVEAU**

Date limite de réponse	AMI/AO/AP OU AIDE	URL	Opérateur	Date parution	Lieu d'exécution
31/12/2022	AIDE	<a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/soutien-invest-indus-territoires-paca">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/soutien-invest-indus-territoires-paca</a>	BPRI France avec Région PACA	22/11/2020	France
<b>Infos AO/AAP/AMI</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FINALITE</b> : Pour soutenir les investissements productifs, un fonds de soutien est mis en place dans le cadre du plan de relance de l'Etat et du programme Territoires d'Industrie, en partenariat avec la Région PACA</li> <li>• <b>CIBLE</b> : Seuls sont éligibles les investissements réalisés en France et non-engagés avant le dépôt de la demande d'aide.</li> <li>• <b>DESCRIPTION</b> : Ce dispositif d'aide à l'investissement est orienté prioritairement vers les projets industriels matures à forts impacts territoriaux dans une démarche sociétale et environnementale. Il peut s'agir par exemple de création de sites industriels, d'extension, de modernisation d'outils productifs, de plateaux techniques de formation professionnelle ou encore de plateformes de services aux industriels ... La sélection des projets se fera à l'occasion de revues régionales d'accélération co-pilotées par la Préfecture de Région et le Conseil Régional.</li> </ul>					